



On change le contenant et le contenu mais pas le mépris pour les personnels et la démocratie sociale.

Ou pourquoi nous ne siégerons pas ... au CHSCT-AC du 23 mars

Une nouvelle fois, le dialogue social est à la peine au ministère de la culture.

Il faudrait harceler l'administration pour obtenir les informations que nous sommes en légitimité d'obtenir :

- **Projet immobilier CAMUS** : aucun document n'est remis en amont quand une réunion est programmée. Un document papier est remis en séance dont il faudrait pointer l'indigence ou ... l'humour tant les clichés (au sens propre et figuré) ressemblent à une publicité mensongère. Ce projet concerne le quotidien de près de 1700 agents ! Naturellement, dans ce document il n'est faite aucune mention de la manière dont les agents vont travailler pendant les travaux.
- **Économies : tu parles !** Avec le projet « Action Publique 2022 » et la volonté de réformer une fois de plus les missions du ministère, le bon sens aurait été de suspendre « Camus ». A l'inverse, c'est la double peine qui est annoncée ! Car si Action Publique 2022 passe, l'administration centrale sera en bonne partie réorganisée dans son contenu et son contenant et des postes seront supprimés pour faire des économies. Cela obligera à déménager une deuxième fois : deux déménagements pour le prix d'un, vraiment ?
- **La communication positive : encore Casimir à la manœuvre !** L'île aux enfants et son monde merveilleux nous attend. Le projet « Camus » résoudra tous les problèmes de notre administration. Ce projet portera de grandes transformations, de grandes nouveautés, LA solution ultime. Elle fera tomber toutes les cloisons. Des bureaux seront installés dans les ascenseurs (qui ne fonctionnent pas?) pour mutualiser le travail de plusieurs étages, assurer les transversalités et la continuité verticale. En ajoutant « Action publique 2022 » tout cela deviendra EX-TRA-OR-DI-NAIRE! En administration centrale on prendra de la hauteur et, même en ayant le vertige, nous deviendrons agiles et stratégiques. La communication positive sera l'unique réponse aux critiques, même constructives. Des ateliers d'hypnose seront d'ailleurs mis en place pour convaincre les récalcitrants.

- **Rôle du CHSCT** : il est de droit que vos représentants dans ces instances disposent de la documentation afférente à l'ordre du jour ... 15 jours avant la séance. Qu'on tolère quelques exceptions c'est normal, que l'envoi en retard de cette documentation devienne quasi systématique, c'est empêcher vos représentants de faire correctement leur travail d'étude et d'expertise, et d'être pleinement utiles et actifs en séance. Par faute de temps, c'est empêcher de faire remonter les préoccupations des agents, leurs désaccords, leurs avis, leurs propositions. Naturellement, il faut dire haut et fort que les équipes du service du dialogue social, messagers ici de la documentation, ne sont absolument pas en cause dans l'absence d'information ou dans l'envoi tardif de documents.
- **Dialogue social** : L'administration a pris l'habitude de se féliciter de la haute qualité du dialogue social, mais sans demander à vos représentants ce qu'ils en pensaient, représentants que vous avez élus dans les instances pour vous informer, vous soutenir, vous défendre. Preuve s'il en est que votre avis compte peu. De plus, l'administration nous avait annoncé ce point pour avis dès le mois d'octobre 2017. Elle avait donc tout le temps pour anticiper cette séance. Elle n'a aucune excuse et ne fait que manifester son mépris à l'égard des personnels de l'administration centrale.

Pour toutes ces raisons, la CGT-Culture ne siègera pas au prochain CHSCT, faute de pouvoir examiner en amont tous les éléments que l'administration doit lui remettre, venir devant vous pour en discuter et connaître vos réels demandes et besoins et donc, jouer pleinement son rôle représentatif.

Il est urgent de se mobiliser pour obtenir le respect de nos missions et de nos conditions de travail, pour redonner du sens à nos métiers en vue d'une vraie politique culturelle.

Nous n'accepterons jamais le démantèlement de notre ministère sous couvert de mesures d'économie et de performance.

La CGT-Culture appelle chacun et chacune à manifester son opposition à ces projets délétères et à recréer un rapport de force pour faire entendre la voix des personnels.

A cette fin, la CGT-Culture invite les agents à se mobiliser*

**LE 22 MARS TOUTES ET TOUS
MOBILISÉ·E·S, EN GRÈVE ET DANS LA RUE !!!**

Paris, le 20 mars 2018

Lieu de RDV pour la Manifestation du 22 mars, Cortège Culture

à 14h00, à l'angle de la rue Corbineau / Boulevard de Bercy

Au pied des escalators qui donnent accès à la gare de Bercy - Bourgogne - Pays d'Auvergne

*Voir le préavis de grève : <https://wp.me/p8l35h-2ZU>